



|             |                |    |
|-------------|----------------|----|
| 6.0 crédits | 30.0 h + 0.0 h | 1q |
|-------------|----------------|----|

|   |  |
|---|--|
| Enseignants:                                  | le Hardÿ de Beaulieu Jean ;  |
| Langue d'enseignement:                        | Français   |
| Lieu du cours                                 | Mons   |
| Préalables :                                  | /  |
| Thèmes abordés :                              | <p>Le cours est divisé en trois parties :</p> <p>Première partie - Introduction au Droit public<br/>                     Y seront examinés : Le contexte spatial de l'activité juridique; les domaines du Droit objectif ; les sources du droit objectif ; le contexte temporel de l'activité juridique</p> <p>Deuxième partie - Droit constitutionnel général<br/>                     Y seront examinés : La notion de Constitution ; les caractères de la Constitution ; le contenu de la Constitution ; la Constitution et les origines de l'État ; les formes de l'Etat; l'organisation des pouvoirs</p> <p>Troisième partie - Droit constitutionnel belge<br/>                     I. Le contexte institutionnel<br/>                     Y seront examinés : Les caractéristiques de la Constitution belge ; la Constitution dans le temps : Évolution et Révision<br/>                     II. Les éléments fondateurs de l'Etat<br/>                     Y seront examinés : Le territoire ; la population et la protection de ses libertés ; les principes fondateurs du système institutionnel belge<br/>                     III. Les institutions, les compétences et les conflits<br/>                     Y seront examinés : Le niveau fédéral ; le niveau des entités fédérées ; Les compétences ; les conflits ; le fédéralisme coopératif</p> |
| Acquis d'apprentissage                        | <p>À l'issue du cours, l'étudiant devra:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· être en mesure de percevoir la diversité des principaux systèmes juridiques nationaux existant dans le monde</li> <li>· maîtriser :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>o les fondements du Droit constitutionnel général</li> <li>o le système institutionnel (y compris judiciaire) et la dynamique des compétences belges</li> <li>o les caractéristiques des sources du Droit public belge</li> </ul> </li> </ul> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>   |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants : | Examen oral  |
| Méthodes d'enseignement :                     | Cours magistral  |
| Bibliographie :                               | BOCKEN H., DE BONDT W. (2001), Introduction to Belgian Law, Kluwer/Bruylant, Bruxelles<br>CEREXHE E. (1992), Introduction à l'étude du droit, Les institutions et les sources du droit, Bruylant, Bruxelles  |
| Faculté ou entité en charge:                  | PSAD   |

| <b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>   |        |         |           |   |
|--|--------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme  | Sigle  | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage  |
| Master [120] en administration publique (horaire décalé)                   | APHM2M | 6       | -         |  |
| Master [120] en sciences politiques, orientation générale (horaire décalé) | SPHM2M | 6       | -         |  |